

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N°

**Service consulté**

**CONVENTION MASSIF VOSGIEN 2007 2013  
C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Lors du Budget Primitif 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers une convention spécifique entre les trois collectivités alsaciennes, la convention Massif Vosgien 2007-2013. Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur deux dossiers représentant un total de 23.558,59 € de subvention sous l'action « création ou amélioration de locaux de transformation et de vente ».

A travers la convention « Massif Vosgien » 2007-2013, les collectivités territoriales alsaciennes souhaitent favoriser l'adaptation de l'agriculture de montagne en améliorant la qualité et la commercialisation des produits agricoles des territoires les plus fragiles et des zones rurales éloignées.

Suite à une réunion le 17 mars 2011 du COPIL (Comité de Pilotage Montagne), des fonds européens ont pu être mobilisés en ce début d'année 2011. Le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) intervient à 25 %, réduisant ainsi la part de la Région Alsace de 35 % d'aide à 10 %, notre collectivité pour sa part reste sur le taux initialement prévu soit 15 %. Le taux d'aide total n'est pas altéré par cette modification puisqu'il reste maintenu à 50 % pour les projets en montagne.

Dans le cadre de la convention « Massif Vosgien » 2007-2013, il vous est présenté deux dossiers sous l'action « création ou amélioration de locaux de transformation et de vente », pour les exploitants suivants :

Dominique HUSS (Le Pré Aux Colimaçons) à ORBEY :

- Création d'un local de vente hélicicole (escargots):

L'exploitation existe depuis 1998 avec un élevage de 400.000 escargots. Elle pratique la vente directe de produits transformés (terrines, soupes, crémeux au munster, baeckeoffe d'escargots etc...)

La création de ce local de vente permettra d'une part une meilleure visibilité pour les clients potentiels de passage sur la route avec une signalétique adéquate prévue à cet effet et

d'autre part de recevoir davantage de groupes (scolaires, retraités, touristes etc.). Des visites de l'exploitation seront proposées en communiquant sur le thème de l'escargot (coin vidéo).

Le bâtiment qui abritera ce local de vente, sera bardé en bois, les murs seront en paille avec une toiture végétale d'une superficie de 92 m<sup>2</sup>.

Ce projet est estimé à 102.038,68 euros HT. Le Département intervenant à hauteur de 15 % d'un plafond maximum de 90.000,00 € dans le cas d'une construction, une subvention de 13 500 € pourrait être allouée.

BEHRA Hubert à SEWEN :

- Création d'un local de vente de fromage :

Ce local de vente sera implanté dans un bâtiment consacré actuellement à du stockage de bois afin d'être attenant à la cave existante d'affinage.

L'exploitant pourra ainsi travailler dans de meilleures conditions et dans le respect des normes, ce qui lui permettra de développer sa production.

Ce nouvel outil permettra également d'élargir la gamme de produits (tomme, munster frais...), de gagner en efficacité et de libérer du temps pour permettre les visites de la fromagerie par les clients de passage à l'auberge du Baerenbach.

L'intégration paysagère du bâtiment existant sera optimisée, en effet il sera complété par un bardage bois et par un aménagement des abords.

Il vous est proposé d'intervenir à hauteur 15 % sur le montant des investissements qui s'élève à 67.057,25 euros HT.

Le comité technique Massif Vosgien réuni en date du 2 août 2011, dans le cadre du Contrat de Projets 2007/2013, a retenu l'éligibilité de ces deux dossiers dont les caractéristiques détaillées figurent dans le tableau en annexe.

Il vous est proposé de prendre en compte ces deux dossiers qui représentent un total de subventions départementales de 23.558,59 € qui sera prélevé sur le programme C244 Chapitre 204 Nature 2042 Fonction 74, soit une subvention de 10 058,59 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**CONTRAT DE PROJETS  
2007/2013  
Politique en faveur du Massif Vosgien  
Création ou amélioration des locaux de transformation et de vente**

Maître d'ouvrage	Commune	Nature de l'investissement	Type de travaux	Montant des travaux	Date de dépôt du dossier	Avis de l'instructeur	Assiette retenue	Taux d'intervention	Région Alsace	Département du Haut-Rhin	FEADER	OBSERVATIONS
BEHRA Hubert	Sewen (68)	vitrine de marché réfrigérée	Acquisition	1 478,26	26/05/2011	conforme	1 478,26	50,00%	739,13	0,00		cahier des charges Ferme auberge ok
		Fromagerie	création	67 057,25	26/05/2011	conforme	67 057,25	50,00%	6 705,73	10 058,59	16 764,31	
HUSS Dominique	Orbey (68)	local de vente	construction	102 138,68	07/04/2011	conforme	90 000,00	50,00%	9 000,00	13 500,00	22 500,00	Bienvenue à la Ferme et plan qualité ok
<b>TOTAL</b>									16 444,86 €	23 558,59 €	39 264,31 €	

**CONTRAT DE PROJETS**

**2007/2013**

**Politique en faveur du Massif Vosgien**

**Création ou amélioration des locaux de transformation et de vente**

**CONTRAT DE PROJETS**

**2007/2013**

**Politique en faveur du Massif Vosgien**

**Création ou amélioration des locaux de transformation et de vente**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 NOVEMBRE 2011

Développement rural (Inv)  
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04010	<b>BEHRA Hubert à SEWEN</b> Création d'une fromagerie  <b>Contrat de Projets 2007/2013 - Massif Vosgien</b>  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 7 033,95 € UNION EUROPEENNE : 17 584,88 €	67 057,25	15 %	10 058,59
DRU04009	<b>HUSS DOMINIQUE à ORBEY</b> <b>Le Pré Aux Colimaçons</b> Création d'un local de vente hélicicole  <b>Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien</b>  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 9 000,00 € UNION EUROPEENNE : 22 500,00 €	90 000,00	15 %	13 500,00
			Total	23 558,59